UCLouvain

lcomu1313

2026

Récit médiatique et journalisme

5.00 crédits	22.5 h	Q1

Enseignants	Lits Grégoire ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours entend cerner l'identité, les différentes identités, les particularités ainsi que les modes de construction et de structuration des récits médiatiques d'information tels qu'ils figurent à l'heure actuelle dans les moyens de communication de masse. Dans ce cadre, le cours analyse la place du récit dans le journalisme contemporain, les rôles et les influences du récit médiatique de type journalistique dans la société et la manière dont il exerce une influence sur l'imaginaire social actuel. Il veillera à percevoir comment les transformations des supports médiatiques d'information et de leurs cadres de référence modifient constamment les modes d'organisation du récit, et conduisent à repenser ses modes d'analyse. Le cours envisagera le parcours critique des nouveaux formats narratifs d'information développés actuellement sur les supports digitaux, leurs adéquations aux impératifs d'édition multimédia et de marché. Il interrogera également leurs spécificités journalistiques et leur pertinence éthique. Afin de pouvoir mener cette étude, le cours inclura une approche critique des différentes théories et méthodologies d'analyse du récit médiatique d'information
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de : - maîtriser les principales théories d'analyse du récit (outils méthodologiques et outils conceptuels) ; - identifier la présence des récits médiatiques d'information, repérer leurs caractéristiques et mener à bien leur analyse ; 1 - comparer et évaluer les modes narratifs à l''uvre selon les supports d'information ; - porter un regard critique sur les productions narratives de type journalistique La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Évaluation continue et examen oral. Par groupe, les étudiants devront réaliser différents travaux pratiques intermédiaires au cours du semestre (40% de la note finale) ainsi qu'un travail final de groupe qui sera défendu lors d'un examen oral en session portant sur le travail ainsi que sur la matière théorique du cours (60% de la note finale, note individuelle) . Pour la seconde session. En cas d'échec, l'étudiant.e.s devra individuellement réaliser les travaux qui n'ont pas été réussis et réaliser une évaluation orale lors de la session. **Attention:** L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet et disponible sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant.es.
Méthodes d'enseignement	La méthode d'enseignement est l'enseignement par projet appuyé par des présentations théoriques réalisées par le professeur (en présentiel si la situation sanitaire le permet) et des supports de cours diffusé auprès des étudiants (PPT, un livre et articles) : le cours sera divisé en différents modules attachés à présenter différents outils narratologiques utiles pour l'analyse des récits médiatiques. Des séances de Q&A seront également réalisées ainsi que des séances de présentation des travaux réalisés par les étudiants. Pour chaque module une présentation théorique sera réalisée par l'enseignant. Les étudiants seront amenés à réaliser différents travaux d'application de ces outils au cours du semestre.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à acquérir les principales théories en analyse du récit et de les appliquer à l'analyse de récits médiatiques. Le cours proposera également un regard critique sur la mise en récit de différents problèmes publics contemporains.
Ressources en ligne	Différentes ressources concernant les récits médiatiques seront placées sur Moodle : articles de presse à analyse, extraits de textes, chapitres d'ouvrage de référence. Ils sont complétés par des powerpoints relatifs aux séances.

Bibliographie	Les éléments bibliographiques seront indiqués progressivement et largement commentés en fonction des orientations adoptées par le cours. Le cours mobilisera différentes parties des ouvrages suivants : - Lits Marc, Desterbecq Joëlle, *Du récit au récit médiatique* , 2ème éd. Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2017. - Lallemand Alain, *Journalisme narratif en pratique* , Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2011. - *Recherches en communication,* n°7, "Le récit médiatique", Louvain-la-Neuve, 1997. (Open Access : http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/issue/view/131)
Autres infos	Pré-requis : COMU 1121 Sémiotique générale ; COMU 1221 Sémio-pragmatique. Toutes les informations utiles relatives à ces modalités et au déroulement des activités (calendrier, consignes détaillées, critères d'évaluation, etc.) sont présentées lors de la première séance et sont disponibles sur Moodle. Certaines ressources (ex. ressources bibliographiques, diapositives, vidéos explicatives) pourront être en anglais. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) est balisée conformément aux lignes directrices de la note IA smart teaching: https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1007. Voici les principes à respecter : • Transparence : Si vous utilisez un outil d'IA pour vous assister dans la rédaction, la recherche ou l'organisation de vos idées, vous devez le mentionner explicitement dans votre travail. Cela inclut la correction linguistique, la traduction, la création d'un plan ou la synthèse d'un texte. • Authenticité : Les travaux soumis doivent refléter votre compréhension et vos compétences personnelles. L'utilisation de l'IA ne doit pas masquer ou remplacer votre démarche intellectuelle et critique. • Responsabilité : Vous êtes entièrement responsable du contenu soumis, même si des outils d'IA ont été utilisés. Tout usage non référencé ou abusif peut être considéré comme une irrégularité et sera sanctionné conformément au règlement des études et des examens (notamment au regard du chapitre 4, section 7 du RGEE). • Conservation : Les dialogues et interactions avec les outils d'IA utilisés pour produire des contenus doivent être conservés et disponibles pour vérification jusqu'à la proclamation des résultats. En outre, dans une optique de sobriété énergétique et écologique, les interactions avec une IA générative doivent être limitées au strict nécessaire de la tâche, et sont totalement proscrites, lorsque la consigne d'un travail en interdit l'usage, de manière explicite ou de manière implicite lorsque la nature de la production attendue est personnelle, sauf autorisation préalable.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en information et communication	MINCOMU	5		
Mineure en études littéraires (accessible uniquement pour réinscription)	MINLITT	5		
Mineure en linguistique (accessible uniquement pour réinscription)	MINLING	5		